

Consignes Ecurie Notz

Cher(e)s Pensionnaires,

Afin de conserver une bonne ambiance parmi vous et un haut niveau de qualité et de confort nous avons besoin de votre aide. Nous vous prions de bien vouloir respecter les règles suivantes:

Manège :

Nous sommes très heureux avec notre nouveau sol et le soignons beaucoup. En curant les pieds en rentrant et sortant du manège et en abstenant à la longe vous aidez énormément de garder une bonne qualité.

Veillez ramasser les crottins avant de quitter le manège.

Longer au minimum, seulement si moins de 4 chevaux montés, si il y pas de cours ou clients

A cheval, priorité aux cavaliers en leçon et aux débutants.

Pour monter en dressage, il suffit de tourner 2 clefs pour la lumière.

Lorsqu'il y a beaucoup de monde, prière de monter à la même main.

N'utiliser que les cavalettis pour le travail et s'ils ne se trouvent pas dans le manège, merci d'utiliser des barres usagées et le remettre après. -

Poser les couvertures et vestes de façon qu'ils ne dérange pas les chevaux qui sautent (pas sur les obstacles!)

Toujours surveiller vos chevaux lorsque vous les lâchez en liberté (le matériel endommagé sera facturé.

Priorité aux chevaux montés)

Toujours curer les pieds de vos montures avant de rentrer ou de quitter le manège.

Règles générales :

Pour faciliter l'organisation, nous prions les pensionnaires de bien vouloir régler les copeaux utilisés pour les transports auprès de nous.

Pour des raisons de sécurité l'interdiction de fumer aux écuries est à respecter

Ramasser les crottins (Manège, carrière, salles de pansage, douche, solarium...)

Les solariums sont prévu pour sécher les chevaux (entraide et priorité aux chevaux ayant transpiré)

Ranger les couvertures, bandages, matériel de pansage...

Le soir, éteindre les lumières (écurie, manège, buvette, WC), fermer les portes et laisser propre

Veillez respecter les heures de fermeture d'hiver de samedi et dimanche à 17 heures (exception: chevaux malade / arrivée et départ de concours)

Les propriétaires de chien sont priés de garder leurs chiens sous contrôle et de ne pas les laisser faire leurs besoins chez nous. Dans le cas contraire, merci de les ramasser.

A la buvette les chiens de propriétaires doivent être tenus en laisse.

Parc d'hiver:

Les parcs d'hiver peuvent être utilisé par tous les pensionnaires, à leur propre risque et sous surveillance. Le crottins sont à ramasser avant d'enlever les chevaux.

Prés:

Les prés à côté du marcheur sont à votre disposition gratuitement, sous réserve qu'ils soient secs. (Adressez-vous au personnel si vous avez un doute). Les prés du bas sont réservés aux pensionnaires qui ont une location. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter.

Piste de galop:

Les cavaliers qui désirent utiliser la piste de galop doivent s'adresser directement à Ueli Notz (ou sa palefrenière), Hotel Hoppel Krone, pour payer et réserver. Les crottins doivent toujours être ramasser.

MERCI BEAUCOUP!

